

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le lundi 13 mai 2013, à 19 h, à la salle du conseil sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble portant le numéro 2366, avenue Étienne-Parent, lequel est érigé sur le lot 3881667 du Cadastre du Québec.

Cette dérogation mineure autoriserait une clôture en cour avant d'une hauteur de 1,22 mètre au lieu de 0,9 mètre, et ce, malgré le Règlement sur les clôtures (R.R.V.M., c. C-5).

Toute personne intéressée pourra être entendue par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

Pour information, veuillez vous adresser à la Direction du développement du territoire : 514-872-3469.

DONNÉ à Montréal, ce vingt-sixième jour d'avril deux mille treize.

Me Sylvie Parent
Secrétaire d'arrondissement substitut
Chef de division – Greffe, performance et informatique